

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE SANGARE ET FRERES »

Siège ABIDJAN YOPOUGON CITE ADO, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 03/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE SANGARE ET FRERES »

Objet : LOTISSEMENT ET VENTE DE TERRAINS
REALISATION DE VOIES ET DE RESEAUX DIVERS
OUVERTURE DE VOIES CONTRUCTION ET REHABILITATION
DE BATIMENT GESTION IMMOBILIERES
TRANSPORT,
COMMERCE GENERAL.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON CITE ADO, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M SANGARE OUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04012 du 21/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51045/GTCA/RC/2025 du 21/08/2025

